

Breakeyville Péril en les demeures

Michel Lessard

Numéro 63, hiver 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17291ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lessard, M. (1995). Breakeyville : péril en les demeures. *Continuité*, (63), 33–33.

Breakeyville : péril en les demeures

PAR MICHEL LESSARD,
HISTORIEN

Un grand nombre de petites villes et de villages du Québec conservent quelques résidences somptueuses qui détonnent tellement elles se démarquent de l'habitation courante. Ordinairement, ces « châteaux » témoignent de l'apport d'une famille, bien souvent anglophone, qui a donné un grand élan au développement économique de l'agglomération, quand elle n'est tout simplement pas à l'origine du bourg.

Aujourd'hui, l'occupation de si vastes résidences n'est plus à la portée d'un seul individu, d'une famille. La conservation des « châteaux de village » et le maintien de leur usage fonctionnel posent de grands défis. La dynamique patrimoniale que vit le village de Breakeyville illustre cette réalité.

Des heures de gloire

Situé sur le bord de la rivière Chaudière, à une quinzaine de kilomètres de la sortie sud du pont de Québec, Breakeyville doit sa fondation et son nom à un homme d'affaires de Québec, Hance Denaston Breakey, qui y établit un moulin à scie en 1846. En 1949, le moulin se recycle dans les pâtes à papier. Si le fondateur Breakey préfère l'air et le train de vie de la capitale, ses fils John et Georges choisissent de s'établir près de l'usine. Dans le premier quart du XX^e siècle, les enfants de ces derniers,

garçons et filles, les imitent et érigent des résidences cossues baptisées domaine Chaudière, manoir Chaudière, villa Mon abri, villa Saint-Louis. En 1916, celle de John disparaît dans un incendie. La propriété de Georges, sans nom précis, s'ajoute aux quatre autres formant aujourd'hui un ensemble compact unique de maisons bourgeoises.

La mode néo-éclectique du tournant du XIX^e siècle,



Villa Mon abri
Photo : Marc Price

empruntant aux styles Queen-Anne et Tudor et marquée par le rationalisme étatsunien, contraste grandement avec l'humble architecture vernaculaire ouvrière des alentours. Certaines des villas ont plus de 20 pièces. Implantées des deux côtés de la route longeant la Chaudière, elles ouvrent toutes leur façade sur le cours d'eau. La prospérité du moulin entraîne la multiplication des maisons autour de l'usine et, en 1909, la paroisse est officiellement érigée, se donnant immédiatement une église neuve.

Deux des cinq résidences de cet ensemble unique sont aujourd'hui menacées. Une

première, située tout près de l'usine Cascades et dont l'environnement est déjà touché par un agrandissement industriel récent, pourrait être démolie pour satisfaire un plan de réaménagement de l'entreprise qui en a la propriété. Pierre Laprise, un enseignant en prolongement d'études, ne ménage aucun effort pour sensibiliser sa communauté à la conservation d'un tel héritage. Il milite pour qu'on garde le monument ou, à la limite, qu'on le déménage avec précautions dans le voisinage de la maison Rose, une des villas les

Le Conseil municipal a donné son aval à un tel projet après avoir balisé le développement d'une façon un peu molle, aux dires de Pierre Laprise. Compte tenu de la qualité exceptionnelle de l'ensemble, de l'unicité des jardins, de la valeur de l'espace bâti, M. Laprise souhaite plutôt que le domaine soit conservé intégralement et qu'on le destine à des fins socioculturelles publiques. Mais pour qu'il en soit ainsi, encore faut-il que la communauté locale et régionale le veuille avec force et trouve les sources de financement requises. Il



Maison Rose
Photo : Marc Price

plus importantes du groupe dont l'intégrité est aussi menacée.

En vente depuis plus d'un an, le domaine Chaudière, appelé aussi maison Rose à cause de la couleur étonnante du stuc, pourrait être bientôt recyclé en chalet pour un terrain de golf. Il s'agit d'une construction datant de 1928, entourée d'un espace naturel de 150 000 mètres carrés aménagé avec sensibilité et assez vaste pour y faire un parc public de village. Mais le projet en perspective est tout autre : terrain de golf à l'arrière et maisons en rangée en périphérie, selon un gabarit de deux étages, de même hauteur que l'ancienne résidence.

faut que les élus et les citoyens fassent de la conservation patrimoniale et de la fonction publique un pari d'avenir.

Pour certains biens culturels signifiants, les collectivités doivent dépasser la seule préoccupation de rentabilité. La culture, comme l'éducation et la santé, sont d'abord affaires et choix de société qui doivent rendre compte du progrès des mentalités et de la sensibilité des groupes humains. Le village de Breakeyville vendra-t-il une partie importante de son âme contre la promesse d'un développement prétendument rentable ? Une situation à suivre...